



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers communaux

Romanel, le 9 mai 2018/gfg

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à la séance ordinaire du Conseil communal du

Jeudi 24 mai 2018, à 20h00. à la salle La Villageoise

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2018
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité (Syndic et Municipaux)
6. Assermentation
7. Préavis municipal No 19 / 2018 «Réfection des classes et de l'enveloppe du Collège de Prazqueron»
8. Préavis municipal No 20 / 2018 «Crédit de construction - Mesure PGEE N°1 : Mise en séparatif du chemin du Boche»
9. Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère Nadia Pisani Ben Nsir intitulée « Quels impacts sur la commune de Romanel suite à l'acceptation de la LPPPL par le peuple vaudois le 12 février 2017 ? »
10. Motions, interpellations, postulats
11. Informations des Commissions permanentes au Conseil communal
12. Propositions individuelles et divers

Nous vous rappelons que les rapports des Commissions peuvent être consultés sur le site www.romanel-sur-lausanne.ch, dès le 22 mai à 14.00 h.

A l'issue de la séance, les membres présents sont cordialement invités à une dégustation du vin communal accompagnée d'une offre de souscription en vue de pouvoir commander des bouteilles. Au plaisir de vous voir nombreux, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Patrick OPPLIGER

Annexes : Procès-verbal de la séance du 22 mars 2018
2 préavis municipaux No 19/2018 et 20/2018
Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère Nadia Pisani Ben Nsir